



Changement étiquette article

Par **Zitouna**, le **24/01/2011** à **16:32**

Bonjour,

Aujourd'hui j'ai commis une faute. En effet, j'ai échangé les étiquettes de deux articles similaires qui avaient 10 euros de différence. J'ai été interpellé par le vigile du magasin qui m'a enmené dans un bureau. Il m'a demandé ma pièce d'identité et m'a fait signé un papier nommé "Signalement d'incident" ou il était mentionné mon nom, mon prénom et l'incident. J'ai remboursé la différence...

Qu'est ce que je risque d'un point de vue juridique ?
J'attends votre réponse avec impatience.

Cordialement,

Par **rhum113**, le **25/01/2011** à **19:09**

d'un point de vue juridique rien, car le vigile n'a pas appelé la police et il n'a pas la qualité d'OPJ... d'ailleurs sa qualité ne lui permet pas de demander vos papiers d'identité... cependant la prochaine fois il hésitera pas a vous conduire à un OPJ ou a contacter la police.

Par **lili84**, le **16/03/2013** à **23:11**

bonsoir j'ai eu le meme probleme changement d'etiquette j aimerais savoir quesque je risque.
merci